

La peste porcine Africaine continue à s'étendre sur le territoire italien avec une progression marquée ces dernières semaines. L'étude génétique des souches circulantes a démontré la diffusion à partir de 5 sources initiales qui ont conduit aujourd'hui à près de 1000 foyers dans la faune sauvage en un an, et une dizaine de foyers domestiques. A noter que sur 2023, 14 Etats membres européens ont été touchés par la Peste Porcine Africaine, dont principalement la Croatie et la Roumanie. le nombre de foyers chez les sangliers a augmenté de 10% par rapport à 2022. La surveillance passive, tant chez les éleveurs de porcs avec le signalement des signes suspects ou des mortalités au vétérinaire, que chez les chasseurs avec le signalement et l'analyse des carcasses de sangliers trouvés morts via le réseau SAGIR, reste donc essentielle à ce stade pour détecter précocement toute extension de la maladie.

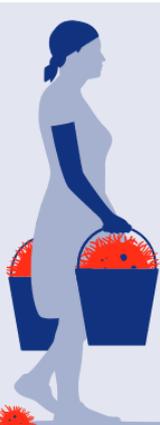
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

LA PESTE PORCINE AFRICAINE TUE LES PORCS

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie hautement contagieuse des porcs et des sangliers. Il n'existe pas de vaccin contre cette maladie. Elle ne représente pas de danger pour la santé humaine mais peut occasionner de sévères pertes économiques agricoles.

Éleveurs protégez vos animaux



RESPECTEZ LES MESURES DE BIOSÉCURITÉ

- Déclarez immédiatement tout cas suspect (vivant ou mort) à votre vétérinaire sanitaire.
- Respectez les précautions sanitaires dans votre ferme.
- Ne nourrissez pas vos porcs avec des résidus non traités ou des déchets de cuisine.
- Évitez tout contact direct ou indirect avec les sangliers sauvages. Mettez les nouveaux porcs de votre élevage en quarantaine.
- Nettoyez et désinfectez tout matériel que vous partagez avec d'autres fermes et des chasseurs de sangliers.
- Empêchez les visiteurs d'être en contact direct ou indirect avec vos porcs si cela n'est pas nécessaire.

agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine
Messages et visuels adaptés de la campagne La PPA tue les porcs de l'Organisation mondiale de la santé animale. Cette campagne est cofinancée par l'Union européenne.

LA PESTE PORCINE AFRICAINE TUE LES PORCS ET LES SANGLIERS

La peste porcine africaine (PPA) est une maladie hautement contagieuse des porcs et des sangliers. Il n'existe pas de vaccin contre cette maladie. Elle ne représente pas de danger pour la santé humaine mais peut occasionner de sévères pertes dans les populations de sanglier et au sein des élevages.

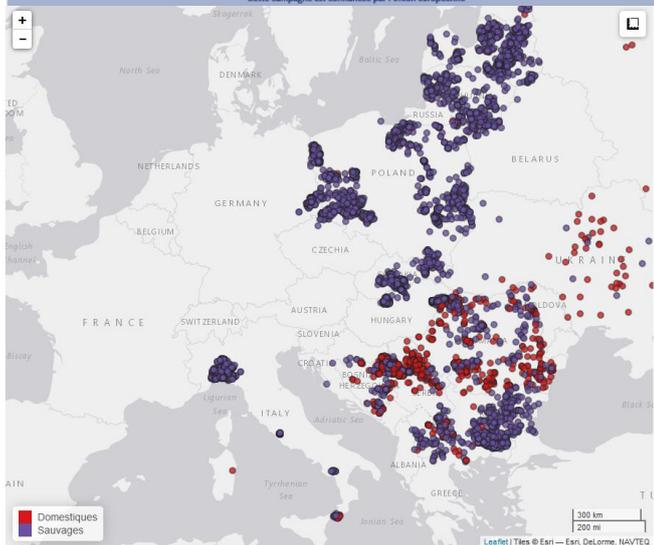
Chasseurs soyez vigilants



RESPECTEZ LES PRÉCAUTIONS

- Signalez rapidement tout sanglier mort ou malade au réseau SAGIR.
- Appliquez strictement les règles d'hygiène (nettoyage/désinfection bottes, gants, voiture, vêtements).
- Séparez votre activité de chasse de celle d'élevage.
- De retour d'une chasse à l'étranger, ne ramenez pas de venaison ni de trophée.

agriculture.gouv.fr/peste-porcine-africaine
Messages et visuels adaptés de la campagne La PPA tue les porcs de l'Organisation mondiale de la santé animale.



Foyers confirmés en Europe sur un an dans la Faune sauvage et en élevage

Source : VSI – Plateforme ESA – extraction au 24/04/24